



Programme de co-cr ation de connaissances (Ax  sur le groupe et la r gion)

Informations g n rales sur

Le d veloppement agricole et rural   travers la participation des agriculteurs locaux (B) (En ligne)

課題別研修「農民参加による農業農村開発(B)」

Exercice fiscal 2022

N  du cursus : 202110024J001

P riode du cursus : du 20 juillet au 10 ao t 2022

(Dans le contexte de la pand mie de COVID-19, veuillez noter qu'il est toujours possible que la p riode de formation soit modifi e, raccourcie ou que la formation elle-m me soit annul e)

Ces informations se rapportent   l'un des Programmes de co-cr ation de connaissances (ax  sur le groupe et la r gion) de l'Agence Japonaise de Coop ration Internationale (JICA), mis en  uvre dans le cadre de l'aide publique au d veloppement (APD) du gouvernement du Japon, conform ment   l'accord bilat ral entre les deux gouvernements.

Le Programme de co-cr ation de connaissances de la JICA (KCCP)

Le Cabinet du gouvernement japonais a publi  en f vrier 2015 sa Charte de coop ration au d veloppement, qui d clare que « *dans sa coop ration au d veloppement, le Japon a entretenu un esprit de cr ation en commun d' l ments adapt s aux pays partenaires tout en respectant la propri t , les intentions et les caract ristiques intrins ques du pays concern , en se basant sur une approche ax e sur le terrain   travers le dialogue et la collaboration. Il a  galement entretenu une approche bas e sur l' tablissement de relations r ciproques avec les pays en d veloppement,   travers lesquelles les deux parties apprennent l'une de l'autre et grandissent et se d veloppent ensemble.* » La JICA est persuad e que ce Programme de co-cr ation constituera le c ur d'un processus d'apprentissage mutuel.

I. Concept

Contexte

Dans de nombreux pays en développement, la majeure partie de la population pratique l'agriculture et souffre de la pauvreté. En outre, l'agriculture y joue un rôle essentiel dans le développement de l'économie nationale. Dans ces conditions, le développement rural devrait permettre à ces pays d'aborder plusieurs questions essentielles telles que la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement économique. Cependant, le système de coopération entre le gouvernement et les communautés locales, acteurs essentiels du développement rural, ne fonctionne pas efficacement dans de nombreux pays.

Dans le département de Hokkaido au Japon, le développement communautaire associé au développement de la technologie agricole a été indispensable pour faciliter le développement rural. Au cours de ce processus, la collectivité locale, les coopératives agricoles et les communautés locales ont collaboré en vue de promouvoir l'agriculture, en particulier dans les zones rurales. Ces riches expériences stimulent la réflexion en fournissant de nombreuses idées utiles et des suggestions pour promouvoir le développement agricole et rural avec la participation communautaire dans les pays en développement.

À quelle fin ?

Ce programme vise à permettre aux participants d'apprendre les bonnes pratiques en matière de développement rural au Japon et d'acquérir les connaissances et les méthodes pertinentes pour améliorer le développement communautaire participatif. À noter que la formation n'est pas axée sur les techniques agricoles pour augmenter la productivité.

Pour qui ?

Ce programme est destiné aux fonctionnaires du gouvernement central ou local chargés du développement rural, ainsi qu'aux agents de vulgarisation agricole et aux leaders d'une organisation des agriculteurs. La participation des femmes doit être encouragée car elles jouent un rôle clé dans le développement rural.

Comment ?

Les participants auront l'occasion d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires au développement rural participatif qui répond aux besoins des agriculteurs locaux et d'apprendre les expériences japonaises sur la promotion du développement rural avec la participation communautaire par le biais de cette formation en ligne. À la fin de ce cursus, les participants sont tenus de formuler un plan d'actions permettant de promouvoir le développement rural participatif dans leurs pays respectifs en faisant le meilleur usage possible des résultats de cette formation en ligne.

II. Description

1. Titre (N° du cursus)

Le développement agricole et rural à travers la participation des agriculteurs locaux (B) (En ligne) (202110024J001)

2. Période du cursus

Du 20 juillet au 10 août 2022

(Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, veuillez noter qu'il est toujours possible que la période de formation soit modifiée, raccourcie ou que la formation elle-même soit annulée)

3. Régions ou pays cibles

Haïti, Burundi, République centrafricaine, Madagascar, Mauritanie et Niger

4. Organisations éligibles/cibles

Ce programme est conçu pour les directions du gouvernement central ou local chargées de la promotion du développement rural, du développement communautaire et du service de vulgarisation agricole, ainsi que pour les organisations des agriculteurs.

5. Capacité (plafond du nombre de participants)

6 participants

6. Langue

Français

7. Objectif(s)

Les participants acquièrent les connaissances et les compétences pour promouvoir le développement agricole et rural participatif, et se font une idée pour les appliquer dans leurs pays respectifs.

8. Objectif global

Un plan d'actions adapté à la promotion du développement agricole et rural participatif, formulé par les participants, commence à être mis en œuvre dans leurs pays respectifs.

9. Résultat et contenus

Ce programme est composé des éléments dont les détails sont donnés ci-dessous.

(1) Phase préliminaire (juillet 2022)

Résultat attendu	Activité
Analyser la situation et les problèmes actuels en lien avec le développement agricole et rural dans chaque pays	Préparation et soumission d'un « Rapport initial »

(2) Formation en ligne (du 20 juillet au 10 août 2022)

Résultat attendu du module	Sujets/Intentions	Méthodologie
1) Analyser la situation et les problèmes actuels en lien avec le développement rural participatif dans chaque pays	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du « Rapport initial »• Atelier participatif	
2) Comprendre les expériences et les méthodes de développement rural au Japon	<ul style="list-style-type: none">• Agriculteurs et groupe des agriculteurs• Marché des agriculteurs• Coopératives agricoles (JA)• Centre de développement et de vulgarisation agricole et agents de vulgarisation• District d'aménagement du terrain (Association des usagers de l'eau au Japon), etc.	<ul style="list-style-type: none">• Cours en ligne• Discussion en ligne
3) Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la promotion du développement rural participatif	<ul style="list-style-type: none">• Développement agricole et rural à Hokkaido• Aperçu du nouveau Plan de développement global de Hokkaido• Idées de développement participatif• Plan de développement rural participatif• Rôle des femmes dans le développement rural	<ul style="list-style-type: none">• Présentation en ligne
4) Formuler un plan d'actions pour la promotion du développement rural participatif dans les zones respectives	<ul style="list-style-type: none">• Atelier participatif• Formulation d'un plan d'actions basé sur les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation• Présentation du plan d'actions et discussion entre participants et formateurs	

À la fin de la formation en ligne, les participants sont tenus de préparer un "plan d'action" et en faire une présentation. Ce plan doit être mis en œuvre dans leurs pays respectifs après la formation, par la mise en valeur des compétences et des connaissances acquises au cours de la formation.

III. Éligibilité et procédures

1. Attentes envers les organisations participantes

- (1) Ce cursus est conçu principalement à l'attention des organisations dont l'intention est d'aborder des questions spécifiques ou des problèmes identifiés dans leurs activités. Les organisations candidates sont supposées utiliser le programme en vue de ces objectifs spécifiques.
- (2) Ce programme est enrichi en contenus et mécanismes de facilitation développés spécialement, en collaboration avec des organisations éminentes pertinentes au Japon. Ces caractéristiques spéciales permettent au cursus de satisfaire à des exigences spécifiques des organisations candidates et de faciliter efficacement leur cheminement vers des solutions à leurs questions et problèmes.
- (3) À cet égard, les organisations candidates sont tenues de désigner les candidats les plus qualifiés pour aborder les questions ou problèmes en question, en se référant soigneusement aux qualifications décrites dans la section III -2 ci-dessous.
- (4) Les organisations candidates sont également tenues d'être prêtes à faire usage des connaissances acquises par les candidats à cette fin.

2. Qualifications des candidats

Les organisations candidates sont tenues de sélectionner des candidats satisfaisant aux qualifications suivantes.

(1) Qualifications essentielles

- 1) Fonctions actuelles :
 - Fonctionnaire du gouvernement central ou local en charge du développement communautaire, du développement rural ou du service de vulgarisation agricole
 - Agent de vulgarisation agricole
 - Leader d'une organisation des agriculteurs
- 2) Expérience dans le domaine concerné : avoir plus de 5 années d'expérience dans le domaine du développement communautaire et/ou développement rural
- 3) Niveau d'études : être titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent
- 4) Compétences linguistiques : avoir une bonne maîtrise du français oral et écrit (Cette formation en ligne prévoit une participation active à des discussions, des ateliers participatifs, et une préparation d'un plan d'actions, ce qui exige aux participants d'avoir une compétence élevée en français. Coordinateur qui assiste les conférenciers va assurer une bonne communication durant cette formation en ligne.)
- 5) État de santé : être en bonne santé pour participer au programme
- 6) Réseau stable : doit être assuré pour suivre ce cursus en ligne
- 7) Application : Zoom est nécessaire pour ce programme en ligne

- 8) Ponctualité : doit être respectée afin de participer à cette formation matinale (Le programme commence à 8h en Mauritanie, à 9h en République centrafricaine et au Niger, à 10h au Burundi et à 11h à Madagascar. Des dispositions seront prises pour Haïti en raison du décalage horaire important). Chaque jour le programme dure entre 2 et 5 heures pendant les 16 jours du stage en ligne.

(2) Qualifications recommandées

- 1) Âge : avoir vingt-cinq (25) ans ou plus
- 2) Égalité des sexes et autonomisation des femmes : les femmes sont encouragées à postuler à ce programme. La JICA s'engage à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en offrant des opportunités égales à tous les candidats, indépendamment de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre.

3. Documents requis pour la candidature

(1) Formulaire de candidature : disponible aux **Bureaux JICA à l'étranger (ou à l'Ambassade du Japon)**

(2) Photocopie du passeport : à soumettre avec le formulaire de candidature si vous avez votre passeport. Sinon, vous êtes demandé de la soumettre dès son obtention.

* Les informations suivantes doivent être incluses dans la photocopie :

Nom, date de naissance, nationalité, sexe, numéro de passeport et date d'expiration

4. Procédures de candidature et sélection

(1) Soumission des documents de candidature

Date de clôture des candidatures : **veuillez confirmer la date butoir locale auprès des Bureaux JICA à l'étranger (ou de l'Ambassade du Japon).**

(Tous les documents requis devront arriver au **Centre JICA au Japon** au plus tard le 15 juin 2022)

(2) Sélection

Une première sélection sera effectuée par le Bureau JICA à l'étranger (ou l'Ambassade du Japon) après réception des documents officiels de la part de votre gouvernement. Le Centre JICA consultera les organisations concernées au Japon lors du processus de sélection final. Les organisations candidates ayant l'intention d'utiliser au mieux cette opportunité seront hautement appréciées.

Le gouvernement du Japon examinera les candidats appartenant à l'armée ou autres organisations liées aux activités militaires et/ou enrôlés dans l'armée, en

prenant en considération leurs obligations, leur position dans l'organisation, ainsi que toute autre information pertinente, de manière exhaustive et conformément à la Charte de coopération au développement du Japon.

(3) Notification de l'acceptation

Les Bureaux JICA à l'étranger (ou l'Ambassade du Japon) notifieront les résultats **au plus tard le 28 juin 2022**.

5. Document(s) complémentaire(s) à soumettre par les candidats reçus

Rapport initial : à soumettre au plus tard le 1^{er} juillet 2022

Avant le début de la formation en ligne, seuls les candidats reçus sont tenus de préparer un Rapport initial (son détail est fourni dans l'Annexe « Rapport initial »). Ce rapport doit être préparé au format **Microsoft PowerPoint** et envoyé à JICA Hokkaido (Sapporo), de préférence par courriel à :

Tan.Miyuki@jica.go.jp et Fujita-Yumi@jica.go.jp

6. Conditions de participation

Les participants au Programme de co-crédation de connaissances (KCCP) sont tenus de :

- (1)** respecter rigoureusement les horaires du cursus ;
- (2)** observer les instructions et respecter les conditions telles que stipulées par le gouvernement qui les a désignés et le gouvernement du Japon, pour ce qui est du cursus ;
- (3)** respecter les règles et réglementations des partenaires ou établissements en charge de l'exécution du programme ;
- (4)** s'abstenir de s'engager dans des activités politiques ou toute forme d'emploi en vue d'un profit ;
- (5)** quitter le programme, dans le cas où les participants violeraient les lois japonaises ou des règles de la JICA, ou se livreraient à des conduites illégales ou immorales, ou en cas de maladie critique ou de blessure sérieuse, et seraient considérés comme inaptes à poursuivre le cursus ;
- (6)** ne pas enregistrer les cours en ligne ou utiliser les contenus fournis durant le programme sans l'autorisation de la JICA, puisque tous les droits d'auteur appartiennent à la JICA. Des dispositions seront prises pour diffuser le programme en cas de problème de réseau ;
- (7)** se rendre au bureau local de la JICA ou ailleurs où l'accès à l'internet est assuré pour suivre le cursus en ligne ;
- (8)** prendre des mesures contre les maladies infectieuses, comme le port du masque, le maintien de la distanciation sociale et le lavage des mains.

IV. Arrangements administratifs

1. Organisateur (Centre JICA au Japon)

(1) **Centre:** JICA Hokkaido (Sapporo)

(2) **Chargée de programme :** Mme. TAN Miyuki (Tan.Miyuki@jica.go.jp)

(3) **Assistante de programme :** Mme. FUJITA Yumi (Fujita-Yumi@jica.go.jp)

2. Partenaire d'exécution: Hokkaido Agricultural Public corporation

3. Orientation

* Des vidéos YouTube du « Programme de co-crédation de connaissances et vie au Japon » et de la « Présentation du Centre JICA » sont disponibles sur les liens ci-dessous.

La vidéo sur la « Présentation du Centre JICA (YouTube) » montre les images suivantes du Centre JICA : emplacement, bâtiment, entrée, réception (accueil), hall, bureau, hébergement (chambre), équipements (sèche-cheveux), salle de bain (douche et toilette), nécessaire de toilette, réfectoire, laverie (machine à laver, fer à repasser), salle informatique (ordinateurs pour les participants), infirmerie, distributeur automatique, gymnase, environs.

Partie I : Programme de co-crédation de connaissances et vie au Japon	
Version anglaise	https://www.youtube.com/watch?v=SLurfKugrEw
Version française	https://www.youtube.com/watch?v=v2yU9ISYcTY
Partie II : Présentation du Centre JICA au Japon	
JICA Hokkaido (Sapporo)	https://www.jica.go.jp/sapporo/english/office/index.html

V. Annexe

Rapport initial

Le rapport initial doit être rédigé **en français** au format Microsoft PowerPoint et directement soumis à JICA Hokkaido (Sapporo) par courriel (Tan.Miyuki@jica.go.jp et Fujita-Yumi@jica.go.jp) **au plus tard le 1^{er} juillet 2022**. Tous les participants sont tenus de faire la présentation de ce rapport au début de la formation. Comme tous les rapports seront traduits en japonais à l'avance, nous vous prions de bien vouloir soumettre votre rapport dans les plus brefs délais.

Canevas

A. Informations générales

- 1) Nom
- 2) Organisation

B. Poste actuel et fonctions

C. Informations de base sur la zone du travail

- 1) État actuel
- 2) Vision d'avenir

D. Situation du développement rural

- 1) État actuel
- 2) Vision d'avenir

E. Enjeux que vous souhaitez améliorer/renforcer en termes de développement rural

F. Attentes des participants envers la formation

G. Situation actuelle des anciens participants

Veillez collecter les informations sur les anciens participants de cette formation dans les pays respectifs, en vous renseignant soit au sein de votre service, soit auprès du bureau local de JICA, pour décrire leurs activités pour lesquelles ils ont mis en valeur des idées acquises de cette formation. Si vous n'êtes pas sûr de telles activités, cette partie peut être exclue.

À titre de référence

La JICA et le développement des capacités

La coopération technique est une coopération de personne à personne qui soutient les pays partenaires dans le renforcement de leurs capacités globales pour être à même de faire face par eux-mêmes aux problématiques du développement. Au lieu d'appliquer la technologie japonaise telle quelle aux pays partenaires, la coopération technique de la JICA fournit les solutions les plus adaptées à leurs besoins, en travaillant avec les personnes qui y vivent. Au cours de ce processus, des facteurs sont pris en compte tels que les caractéristiques régionales, le contexte historique, ainsi que les langues. La JICA ne limite pas sa coopération technique au développement des ressources humaines ; elle offre une assistance à plusieurs niveaux qui implique également le renforcement organisationnel, l'élaboration de politiques, et le renforcement institutionnel.

Les méthodes de mise en œuvre de la coopération technique de la JICA peuvent être divisées en deux approches. L'une est la coopération à l'étranger, qui consiste à envoyer dans les pays partenaires des experts et des bénévoles dans divers secteurs de développement. L'autre est une coopération intérieure, qui consiste à inviter au Japon des participants en provenance de pays en développement. Cette dernière est le Programme de co-crédation de connaissances, autrefois appelée Programme de formation, qui est l'un des principaux programmes mis en œuvre au Japon. En invitant des représentants des pays partenaires et en coopération avec nos partenaires nationaux, le Programme de co-crédation de connaissances fournit des connaissances techniques et des solutions pratiques aux problématiques du développement dans les pays participants.

Le Programme de co-crédation de connaissances (axé sur le groupe et la région) a longtemps occupé une place importante dans les opérations de la JICA. Environ 400 cursus pré-organisés recouvrent une large gamme de domaines professionnels, allant de l'éducation, la santé, les infrastructures, l'énergie, le commerce et la finance, à l'agriculture, au développement rural, à la parité hommes-femmes et à la protection environnementale. Une variété de programmes est actuellement personnalisée afin de répondre aux besoins spécifiques de différentes organisations cibles, telles que les organisations décideuses, organisations fournisseuses de services, ainsi que les établissements de recherche et universitaires. Certains programmes sont organisés de manière à cibler un certain nombre de pays présentant des problématiques développementales similaires.

L'expérience japonaise dans le domaine du développement

Le Japon, la première nation non occidentale à devenir un pays développé, s'est établi comme un pays libre, pacifique, prospère et démocratique, tout en préservant ses traditions. Le Japon est l'un des meilleurs exemples à suivre pour nos pays partenaires dans leur propre développement.

De l'ingénierie technologique aux méthodes de gestion de la production, la plus grande partie du savoir-faire qui a permis au Japon de devenir ce qu'il est aujourd'hui a émané d'un processus d'« adoption et adaptation », et bien sûr, s'est accompagné de nombreux échecs et erreurs qui constituent l'envers du décor de ces réussites.

Grâce à son adaptation et application progressive des systèmes, méthodes et technologies occidentales, d'une manière adaptée à ses propres circonstances, le Japon a développé une réserve de connaissances inconnue ailleurs ; allant de systèmes uniques d'organisation, d'administration et de gestion du personnel, à des systèmes sociaux tels que l'approche d'amélioration des moyens d'existence et d'organisation gouvernementale. Appliquer ces expériences à d'autres pays aux circonstances différentes n'est pas chose aisée, mais les expériences peuvent fournir des idées et des pistes utiles à l'élaboration de mesures de résolution de problèmes.

En conséquence, la JICA aimerait inviter autant de leaders de pays partenaires que possible à venir nous rendre visite, à se mêler aux Japonais, à constater de visu les avantages et les inconvénients des systèmes japonais, afin que l'intégration de leurs découvertes les aide à atteindre leurs objectifs développementaux.



Coordonnées

Pour tout renseignement ou information complémentaire, merci de contacter les Bureaux JICA à l'étranger ou l'Ambassade du Japon. Par ailleurs, merci d'adresser votre correspondance au :

Centre JICA de Hokkaido (JICA Hokkaido, Sapporo)

Adresse: Minami 4-25, Hondori 16-chome, Shiroishi-ku,
Sapporo, Hokkaido, 003-8668, Japan

TEL: +81-11-866-8393 FAX: +81-11-866-8382